



Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Pouvoirs :	5
Ont voté :	
Pour	22
Contre	
Abstention	

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi trente juin, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice :** 23

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 26 juin 2023

**Présents :**

Laurent BAUDE – Patricia BLANC – Jean-Louis FERRIER – Christophe SARRE – Chahrazede BENKOU NAVARRO – Hervé LETOURNEAU – Philippe RINGUET – Elisabeth GUEYTE – Nathalie RODRIGUES – Francis RODRIGUES – Stéphanie DARDEAU – Linda LOISEL – Amandine LOUIS – Robert FENNINGER – Martine AIME – Stéphanie HOUDAS – Anne-Sophie FABRE

**Absents excusés :** Sana CHENET-CHELDA – Jean-Paul LEGAL – Olivier MORAND – Rabah LOUCIF – Christelle LEGENDRE – Hugo LEMAITRE

**Pouvoirs :**

Jean-Paul LEGAL a donné pouvoir à Laurent BAUDE  
Olivier MORAND a donné pouvoir à Stéphanie DARDEAU  
Rabah LOUCIF a donné pouvoir à Jean-Louis FERRIER  
Christelle LEGENDRE a donné pouvoir à Linda LOISEL  
Hugo LEMAITRE a donné pouvoir à Christophe SARRE

**Secrétaire de séance :** Amandine LOUIS

**49/23 – TARIFS 2023/2024 DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE MAURICE RAVEL**

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de l'école de musique municipale Maurice Ravel sont votés pour l'année scolaire. Il est donc proposé les nouveaux tarifs annuels du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 juin 2024 basés sur le taux d'effort avec une augmentation de 5.90 %, comme suit :

**Pratique collective seule, éveil**

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond	Hors Commune
17.32 €	6.2310 %	86.58 €	167.96 €

Plus de 18 ans	Plus de 18 ans Hors Commune
86.58 €	179.50 €

**Cycle 1 – Cycle 2**

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond	Hors Commune
80.80 €	23.0866 %	398.24 €	727.25 €

**Pratique 2<sup>nd</sup> instrument**

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond	Hors Commune
63.47 €	16.1595 %	346.29 €	559.86 €

**Location instrument (sous réserve de disponibilité) Jusqu'à 18 ans**

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond	Hors Commune
18.45 €	6.7627 %	92.34 €	155.84 €

La Commune se réserve la possibilité d'annuler un cours d'instrument, si celui-ci compte moins de 4 inscriptions. L'engagement à l'inscription est annuel. La possibilité est offerte aux familles de payer trimestriellement.

Il est accordé :

- 10 % de réduction pour le second membre de la famille (sur le coût le plus bas)
- 20 % de réduction pour le troisième membre de la famille et les suivants (sur le coût le plus bas)

Le tarif au taux d'effort s'applique sous réserve d'être scolarisé et au maximum jusqu'à 18 ans.

**Ceci étant exposé,**

**Vu l'avis favorable de la commission finances/ressources humaines du 19 juin 2023**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'ADOPTER les tarifs de l'école de musique municipale Maurice RAVEL du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 juin 2024.**

Fait à Semoy, le 30 juin 2023

Le président de séance,

Laurent BAUDE

Maire



La secrétaire de séance,

Amandine LOUIS

Conseillère municipale



Transmission au contrôle de légalité le : **06 JUIL. 2023**

Publication numérique le : **06 JUIL. 2023**

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification